

Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion publique locale
Jeudi 20 octobre / Evreux

cndp
Commission particulière
du débat public
Ligne nouvelle
Paris-Normandie



Olivier GUÉRIN

Président de la CPDP

Déroulement de la réunion

Mot d'accueil

- **Michel Champredon**, Maire d'Evreux

Présentation du débat public

- **Jean-Philippe Bloch**, membre de la CPDP

Présentation du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie

- **Jean-Damien Poncet** et **Philippe Adam**, Réseau ferré de France

Questions et avis du public

- Interventions orales ou écrites de la salle

Présentation de l'étude « Le Grand X d'Evreux »

- **Marie-France Bouet**, Cabinet Arte-Charpentier

Michel CHAMPREDON

Maire d'Evreux

Jean-Philippe BLOCH

Membre de la CPDP

Le cadre réglementaire du débat public

Deux textes cadre :

- La **Convention d'Aarhus** :

Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

- Le **Code de l'environnement** :

« La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

Le rôle de la CPDP

La commission particulière du débat public (CPDP) est

- **indépendante** du maître d'ouvrage et des acteurs du projet
- **neutre**, à aucun moment elle ne donne d'avis sur le projet

Sont présents ce soir :

- Olivier Guérin, magistrat honoraire
- Jean-Philippe Bloch, administrateur général des affaires maritimes
- Pierre-Gérard Merlette, administrateur civil

Le rôle de la CPDP

La CPDP permet au public :

- de **s'informer** sur le projet et d'obtenir **des réponses**
- d'exprimer **des observations**, critiques et suggestions...

Elle veille au respect de **trois principes** :

- La **transparence**

Toute l'information est mise à disposition du public

- L'**équivalence**

Chacun peut exprimer son point de vue dans les mêmes conditions

- L'**argumentation**

Les positions doivent être argumentées

L'organisation du débat public LNPN

Le débat public se déroule du **3 octobre 2011** au **3 février 2012**

23 réunions publiques en Haute et Basse Normandie et en Ile de France

- 16 **réunions locales**
 - pour permettre au public de **s'informer**, de **s'exprimer** et d'identifier les **points à développer** lors des réunions thématiques
- Des **réunions thématiques**
 - L'aménagement du territoire
 - Le développement économique
 - Le transport de marchandises
 - Les impacts sur l'agriculture et l'environnement
 - Le financement
- Une **réunion de clôture**

L'organisation du débat public LNPN

Lors de la réunion de ce soir :

Vous pouvez vous **informer**, poser des **questions**, donner votre **avis**, **réagir** aux autres interventions

Vous pouvez également :

- Adresser à la CPDP une **contribution écrite**
- Intervenir sur le **site internet**
- Pour les personnes morales, proposer un **cahier d'acteur**

(Toutes les interventions seront publiées sur le site internet. Les cahiers d'acteurs seront également **imprimés** et disponibles lors des réunions)

L'organisation du débat public LNPN

Un site internet dédié au débat

- Un système de **questions-réponses**
 - Le public pose des questions sur le site ou par courrier
 - La commission veille à ce que RFF réponde rapidement
- Des **espaces de discussion**
 - Pour **poursuivre les débats** après les réunions publiques
- Une **diffusion en direct** de certaines réunions
 - Les internautes pourront poser des **questions**

Exprimez-vous dans les espaces de discussion

> Les attentes des usagers

> Les besoins pour l'économie et l'aménagement

> Le projet de LNPN

> Les autres solutions

Après le débat public

A l'issue du débat :

- la CPDP publie un **compte-rendu** et le Président de la CNDP un bilan
- Le maître d'ouvrage rend publique sa **décision** quant au projet

Le périmètre du débat public LNPN

Ce débat public LNPN porte sur :

- L'**opportunité du projet**
 - Faut-il réaliser le projet ?
- Ses **objectifs**
 - Ponctualité, fréquence, gain de temps, transport de marchandises nouvelles liaisons locales, régionales, vers Roissy et le réseau national et européen... Quelles améliorations attendent les usagers ?
- Ses **grandes caractéristiques**
 - Suivant quels tracés ? D'autres solutions sont-elles proposées ?

Présentation du projet de LNPN

Jean-Damien Poncet

Chef de la mission LNPN – RFF

Philippe Adam

Adjoint au chef de la mission LNPN - RFF

- **Interventions orales**

Tour à tour dans chacun des secteurs de la salle

- Levez la main pour être vus des hôtes
- Levez-vous et présentez-vous
- Ne dépassez pas trois minutes
- Rendez le micro aux hôtes

- **Questions par écrit**

- Elles seront relayées par la CPDP pendant la réunion
- Elles donneront lieu à une réponse écrite

Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion publique locale
Jeudi 20 octobre / Evreux

cndp
Commission particulière
du débat public
Ligne nouvelle
Paris-Normandie



Présentation de l'étude « Le Grand X d'Evreux »

Marie-France Bouet
Cabinet Arte-Carpentier

Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion publique locale
Jeudi 20 octobre / Evreux

cndp
Commission particulière
du débat public
Ligne nouvelle
Paris-Normandie



Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Prochaine réunion publique :
Jeudi 3 novembre / Saint Lô
Centre Culturel J. Patounas

